

Toute Nature

Une publication de la Société pour la nature et les parcs du Canada

Wayne Sawchuk

DANS CE NUMÉRO

3
Parc patrimonial cri
d'Assinica

4
Il n'est pas trop tard
pour le caribou

7
Nouvelles de la SNAP



Société pour la nature et les parcs du
Canada

Bureau national
506-250, avenue City Centre
Ottawa, ON K1R 6K7
info@cpaws.org
1.800.333.9453

Pour joindre la section la plus près de
chez vous, visitez www.cpaws.org

Sauver la planète en sauvant le caribou?

NICOLAS MAINVILLE

**Saviez-vous que l'emblème
de la forêt boréale est menacé
dans l'ensemble du Canada et
qu'il est considéré comme
« vulnérable » au Québec?**

En fait, le caribou forestier, qui
parcourait autrefois les forêts
jusque dans le Maine, est maintenant
confiné au nord du 50^{ème} parallèle, à
l'exception des hardes de Charlevoix
et de Val-d'Or. Si le caribou forestier
est beaucoup plus vulnérable que
son abondant cousin de la toundra
(le Québec possède deux des plus
grandes hardes de caribous
« toundriques » au monde), c'est qu'il
a besoin de grands massifs de forêt
mature intacte pour sa survie, chose
de plus en plus rare dans ce Québec
forestier exploité tous azimuts.

Ainsi, le « fantôme gris » de la forêt
boréale est repoussé constamment

vers le nord par l'activité forestière.
Depuis 2003, le Québec prépare un
plan de rétablissement pour cette
espèce, plan qui devra inclure la
création de grandes aires protégées
pour maintenir des populations
viabiles en forêt boréale commerciale.
Bien que ce plan se fait toujours
attendre, la création de grandes aires
protégées sera un outil exceptionnel
pour lutter parallèlement contre un
autre phénomène planétaire connexe
à la perte de biodiversité, soit les
changements climatiques.

La forêt réservoir

En quoi la protection de notre
forêt boréale pourra-t-elle aider à
la lutte contre le réchauffement? En
fait, la forêt boréale canadienne, qui
emprisonne les plus grandes quantités
de carbone terrestre au monde
(environ 48 milliards de tonnes, dont
plus de 80 % est stocké dans les sols),

Suite à la page 6

Société pour la nature et les parcs du Canada
Bureau national
250 ave City Center, bureau 506,
Ottawa, ON K1R 6K7
Téléphone: 613-569-7226
Fax: 613-569-7098
Courriel: info@cpaws.org
Site web: www.cpaws.org

Fondation pour la Société
pour la nature et les parcs du Canada
Steven Sims
H. Michael Burns
Robin Korthals
Harvey Locke

Administrateurs nationaux
Sherri Watson
Oliver Kent
David Wright
Tim Gray
Ken Buchan
Susan Ellis
Mary Granskou
Jeannette Gysbers
David Lang
Colleen Mooney
Jill Pangman
Brooks Pilgrim
Clare Robinson
Wayne Sawchuk
Evan Sorestad
Willa Stevenson
Leslie Wakely
Joshua Wolfe
Peter Zimmerman

Administrateurs honoraires
Phil Dearden
Gordon Nelson
Al Davidson
Bob Peart

Équipe éditoriale
Ellen Adelberg
Marie-Eve Marchand
Sue Novotny

ISSN 1717-8894

Toute Nature est publié deux fois par an par la Société
pour la nature et les parcs du Canada
(#10686 5272 RR0001)
Envoyer des commentaires et des
suggestions à info@cpaws.org.

© 2007 Société pour la nature et les parcs du Canada

Mot de la présidente

SHERRI WATSON

Je suis heureuse de vous faire part, dans ce premier bulletin agrandi en français, de plusieurs actions récentes couronnées de succès dans lesquelles la SNAP a été directement impliquée.



réservoir de carbone, un élément important dans la lutte contre les changements climatiques, mais aussi l'habitat de beaucoup d'espèces, y compris le caribou des bois.

Durant la dernière année, plus de 6 000 lettres et cartes postales ont été acheminées aux députés et

ministres responsables afin de leur rappeler l'importance de nos joyaux naturels et de notre forêt boréale. Merci à vous !

La dernière réunion de l'Union mondiale pour la nature (UICN), en mai 2007, portait sur les catégories d'aires protégées et leurs définitions. Cette réunion a confirmé que la protection de nature doit toujours être le but premier des aires protégées et que la conservation de la nature a préséance sur les bienfaits économiques ou sur l'utilisation durable des ressources. Il a toutefois été question de diluer la protection pour certaines catégories et cet aspect sera débattu lors de la prochaine rencontre en 2008. La SNAP, comme dans le passé, sera présente afin de partager et promouvoir notre vision d'une conservation sans compromis dans une économie globale en constante croissance.

Finalement, la SNAP poursuit ses efforts dans le développement de partenariats avec des entreprises écoresponsables et afin de fournir à la population plus d'occasions de s'impliquer dans la protection de la nature. Notre vision est ambitieuse puisqu'elle vise à faire du Canada un modèle mondial quant à la protection de la nature sauvage. Nous pourrions y arriver si nous agissons dès maintenant.

Il y a tout d'abord l'achat par la Nouvelle-Écosse de 10 000 ha des terres à haute valeur pour la conservation et le nouvel engagement de cette province à protéger 12 % de son territoire. Il y a aussi la protection, au Manitoba, de Little Lake Limestone et des terres environnantes. Mais il y a deux annonces spéciales qui démontrent avec éloquence la force de la SNAP et de ses membres.

Quand la SNAP a commencé à travailler pour protéger le bassin versant de la Nahanni (TNO), nous savions que ce serait une entreprise à long terme. La création de la réserve de parc national en 1972 n'était donc qu'une première étape. Plus de trois décennies plus tard, l'engagement de M. Stephen Harper, le 8 août dernier, de mettre en réserve 28 800 km² additionnels pour fin d'agrandissement de la réserve de parc national Nahanni a été accueilli avec beaucoup de joie. Avant de rendre cet agrandissement permanent, des consultations publiques auront lieu cet automne et elles seront une étape cruciale pour assurer un vrai succès. La SNAP sera au premier plan pour assurer qu'aucune activité minière n'ait cours ailleurs dans le bassin versant et pour que la totalité du bassin versant soit protégée à l'intérieur du parc. Lorsque nous réussirons, la Nahanni deviendra l'un des trois plus grands parcs au Canada, assurant non seulement la protection d'un immense

Parc patrimonial cri d'Assinica :

Vestiges du passé garants de l'avenir

NICOLAS MAINVILLE

Parmi les merveilles de la forêt boréale québécoise réside, en pleines terres patrimoniales cries, une opportunité de conservation exceptionnelle qui mérite une attention particulière.

Le projet de parc patrimonial cri d'Assinica, véhiculé avec passion par la communauté crie d'Oujé-Bougoumou, est un projet exemplaire de conservation permettant la protection d'attributs naturels et culturels exceptionnels et la mise en place d'un développement économique viable pour la communauté et la région du Nord-du-Québec.

Inclus dans l'entente de la « Paix des Braves », ce projet de parc, jugé prioritaire par la SNAP et ses partenaires de l'Initiative Aux arbres citoyens !, représente un site « clé en main » afin d'atteindre les objectifs de conservation fixés par le gouvernement québécois. Sur les 6 000 km² (0,35 % du Québec) proposés par les Cries à des fins de conservation, on retrouve trois hardes de caribou forestier dont les populations sont encore peu connues. La création du parc permettrait le maintien de grandes forêts matures, habitats essentiels pour les hardes Assinica, La Trêve et Broadback, ainsi que la protection de plusieurs espèces floristiques et fauniques menacées. On estime à environ 300 le nombre de caribous forestiers utilisant le territoire en question.

La création du parc patrimonial cri se veut aussi un moyen de conserver

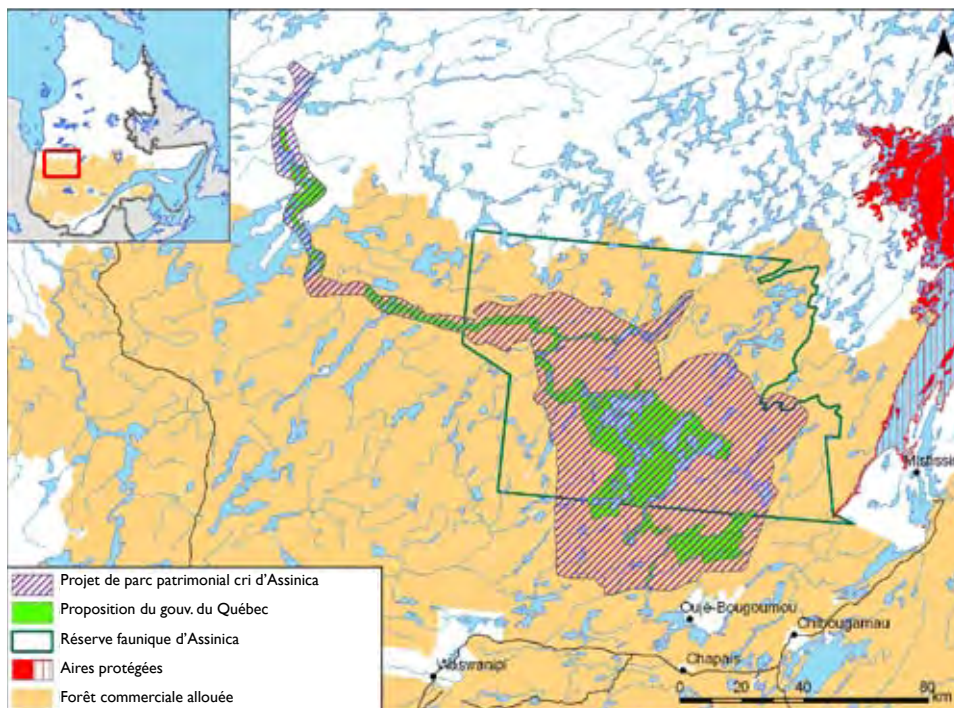
des sites archéologiques d'une grande valeur culturelle et spirituelle, permettant d'honorer les activités et les valeurs traditionnelles cries. Des dizaines de sites spirituels et archéologiques ont été répertoriés sur le territoire à l'étude. Les Cries visent, en protégeant leurs terres, à mettre en place un développement basé sur l'écotourisme et l'échange interculturel permettant des retombées à court, moyen et long termes pour la communauté et la région.

Des négociations qui piétinent

Or, malgré l'inclusion du projet dans la « Paix des Braves », l'accord de ces instances gouvernementales, la mobilisation de la communauté crie, l'intérêt écologique marqué, le fort potentiel de développement écotouristique et l'appui des groupes environnementaux, les négociations stagnent. Effectivement, depuis le début des négociations, la direction Forêt du ministère des Ressources

naturelles et de la Faune (MRNF) s'obstine à ne vouloir protéger que les secteurs non boisés (lacs, rivières, tourbières, etc.), et il exclut les habitats essentiels du caribou forestier ainsi que les sites archéologiques de grande valeur. Ainsi, à peine 2 000 km², dont près de la moitié sont des lacs, seraient cédés par le MRNF malgré l'insistance du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) à protéger de plus grands territoires. La mise en oeuvre éventuelle du plan de rétablissement du caribou forestier forcera peut-être le MRNF à revoir sa position?

La SNAP et ses partenaires travaillent donc en partenariat avec la communauté d'Oujé-Bougoumou afin d'accélérer le processus de négociations, de faire connaître le projet des Cries auprès de la population et de s'assurer que ce territoire d'une beauté exceptionnelle soit protégé à jamais dans les plus brefs délais.



Il n'est pas trop tard

LIVVORS

Fin février 2005. Je suis en Ontario, au parc provincial Woodland Caribou, et je me trouve au milieu de la baie gelée d'un immense lac. Phil, mon assistant de terrain ainsi que Eric, le pilote d'hélicoptère, m'accompagnent. À 200 mètres de nous se trouve une harde de caribous forestiers comportant surtout des femelles et leurs jeunes.

Il nous observent avec intérêt – curieux, mais prêts à s'enfuir s'ils décelaient une menace chez nous. Phil, Eric et moi-même commençons à nous approcher lentement, nos appareils photo à la main. Pour la première fois, nous avons la chance de photographier de près ces animaux insaisissables. Nos rencontres précédentes s'étaient toujours faites en aéronefs et nos photos ne montraient que des bêtes fuyant à la course, ou les traces qu'elles laissaient au sol. Nous observons en silence, prenant photo après photo. Finalement, les caribous se désintéressent de nous et s'éloignent, leurs corps brun-gris se fondant dans la forêt. Nous sommes excités et privilégiés de les avoir enfin aperçus d'aussi près.

Il s'agit d'un rare privilège, car le caribou forestier est une espèce menacée. En Ontario, au début du 20^e siècle, son aire de distribution s'étendait loin au sud et atteignait North Bay et la rive nord du lac Supérieur. À mesure que les voies ferrées, les routes et les opérations forestières se sont étalées vers le nord, le caribou reculait encore

plus loin vers le nord. Les forêts conifériennes matures sur lesquelles le caribou forestier compte pour la mise bas et pour échapper à son principal prédateur, le loup, ont été systématiquement coupées et remplacées par de jeunes forêts. Les humains ayant un accès plus facile à l'habitat du caribou, il s'en est suivi une augmentation de la mortalité liée à la chasse, jusqu'à ce que la chasse sportive par les non-autochtones soit interdite en 1929. Il est extrêmement complexe d'évaluer avec précision les populations de caribous de la forêt boréale ontarienne. Il est donc plus facile de documenter leur déclin en mesurant le recul de leur aire de distribution. La limite sud de l'aire du caribou s'est déplacée vers le nord d'environ 34 km par décennie et, aujourd'hui, l'espèce n'occupe plus que 50 % de son aire de répartition originale.

La situation est toutefois beaucoup plus complexe qu'une simple perte d'habitat. Les forêts conifériennes anciennes constituent un habitat de choix pour le caribou. Lorsque ce type de forêt est coupé, non seulement la jeune forêt est-elle peu propice au caribou, mais en plus elle attire l'orignal et le cerf. Des densités plus élevées de ces deux ongulés permettent de soutenir de plus fortes populations de loups. Les caribous sont particulièrement faciles à capturer, alors toute augmentation du nombre de prédateurs se traduit automatiquement par une pression plus élevée sur le caribou. Bien que le caribou et le loup aient toujours coexisté, le caribou est beaucoup plus sensible que l'orignal ou le cerf aux augmentations de populations de prédateurs. Contrairement à ces

deux espèces, le caribou n'a qu'un seul petit à la fois et il se reproduit à un âge plus avancé. Les modifications de l'équilibre prédateur/proie sont encore plus profondes. Les activités humaines en milieu forestier sont souvent accompagnées de routes, de lignes sismiques et de corridors de services publics. Le loup peut les utiliser pour faciliter ses déplacements, lui permettant ainsi de chasser plus efficacement et d'atteindre des habitats du caribou auparavant peu accessibles.

Lorsqu'un nouveau territoire se développe, les populations de caribous ne disparaissent pas immédiatement. Les chercheurs ont découvert l'existence d'un délai, pouvant atteindre quelques décennies, entre le moment de la perturbation et la disparition du caribou. Ce phénomène a posé un énorme défi aux gestionnaires de la forêt. En effet, puisque le caribou est parfois encore présent cinq à dix ans après une perturbation du paysage, il est facile de croire qu'il n'est pas affecté. Il faudrait des années pour évaluer le succès ou l'échec de toute stratégie d'aménagement du territoire. Quelle est l'ampleur de ce délai et est-ce qu'une zone tampon autour des sites d'activités humaines augmenterait les chances de maintien du caribou dans le secteur?

J'ai décidé de résoudre cette énigme en 2004 avec Jim Schaeffer, un expert sur le caribou à l'université de Trent, et Bruce Pond, un écologiste du paysage au ministère des Ressources naturelles de l'Ontario. Après plusieurs mois de récolte de données – l'occupation actuelle et historique de l'aire de distribution du caribou ainsi que des

pour le caribou



LSV 200

données spatiales sur les perturbations du paysage – et des heures interminables d’analyses statistiques, j’ai découvert que les coupes totales étaient la perturbation la plus susceptible de faire fuir le caribou d’une région. L’établissement d’une zone tampon de 12 km augmentait de plus de 50 % les probabilités que le caribou se maintienne dans un territoire. Présentement, la zone tampon requise autour des lacs servant à la mise bas du caribou n’est que de 1 km.

Mais le vrai moment de vérité fut lorsque j’ai découvert que les coupes totales de 20 ans permettaient de prédire très bien la distribution actuelle du caribou. En effet, 20 années représentent le temps minimal pour que l’augmentation des populations d’orignal, et par le fait même de loups, soient suffisantes pour chasser le caribou. En fouillant plus à fond dans la littérature, j’ai découvert que les populations d’orignaux atteignaient leur maximum environ 15 années après une coupe totale, alors que pour les loups c’était à peu près six années plus tard. Je jubilais. Les données concordaient.

Si les coupes totales réalisées il y a 20 ans permettent de prédire l’absence actuelle du caribou, alors la coexistence du caribou et des opérations forestières contemporaines ne serait que temporaire. Il est probable que ces populations seront un jour vouées à l’extinction.

Lorsque j’ai utilisé l’étendue des coupes totales actuelles pour prédire la répartition du caribou dans vingt ans, les pronostics furent sombres. La limite sud de l’aire de répartition continue, qui s’étend actuellement de Red Lake jusqu’au lac Nipigon et se poursuit au nord jusqu’à Cochrane, non loin de la baie James, risque de reculer de 50 à 200 km vers le nord durant les prochains vingt ans.

Il est peut-être trop tard pour empêcher le caribou de disparaître de ces régions, une dette environnementale que nous aurons à payer. En Ontario, tout n’est peut-être pas si sombre, car le tiers septentrional de la forêt boréale – l’habitat du caribou – est encore relativement intact. En limitant l’empreinte écologique humaine dans cette région, nous pourrions favoriser la survie à long terme du caribou. De larges zones tampons placées stratégiquement entre les activités humaines et l’habitat du caribou, aideraient à préserver le fragile équilibre entre le caribou et ses prédateurs.

Oublions tout cela, maintenant, et retournons à la baie gelée où se tenait le caribou. Tels des fantômes, leur présence se fait encore sentir. Le soleil brille dans le ciel de fin d’hiver, mais l’air froid nous mord encore les joues et le nez. C’est le silence absolu, sauf pour le bruissement occasionnel des branches et le crissement de la neige sous nos bottes. En plissant les yeux, je scrute la forêt, au-delà du rivage, espérant y apercevoir un dernier caribou. Mais ils sont partis, continuant de brouter le lichen, d’être en alerte pour les prédateurs, et de survivre dans cette forêt rude, mais merveilleuse, comme ils l’ont fait depuis des millénaires. Au loin, un cri de corbeau vient rompre l’enchantement. Puis nous retournons à l’hélicoptère, nous retournons au motel de Red Lake et finalement nous retournons à l’activité fébrile du sud de l’Ontario, aussi loin de la nature sauvage qu’il est possible de l’être. Toutefois, cette scène hivernale avec les caribous demeure aujourd’hui aussi vivante qu’elle ne l’a jamais été. J’espère seulement que la prochaine fois, les caribous se laisseront observer plus longtemps.

L'isthme de Chignecto

Une connexion naturelle

L'isthme de Chignecto est une bande de terre d'une largeur de 23 kilomètres reliant la partie continentale de la Nouvelle-Écosse au Nouveau-Brunswick et au reste de l'Amérique du Nord. La SNAP s'inquiète qu'en l'absence d'une planification délibérée afin de conserver la connectivité de l'écosystème, le développement qu'on observe actuellement sur l'isthme pourrait restreindre le mouvement naturel des plantes et de la faune à travers l'isthme. Le fait de restreindre le mouvement et de diminuer la « connectivité écologique » pourraient imposer des risques aux populations fauniques existantes, en plus de limiter la capacité des plantes et des populations fauniques de s'adapter à un climat changeant.

La fragmentation des habitats naturels peut être causée par les effets combinés du réseau routier, de l'agriculture, du lotissement résidentiel et de la gestion intensive des forêts. Présentement, il n'existe aucun effort officiel pour coordonner ces types de développement de façon à tenir compte des déplacements de la faune à travers l'isthme. Grâce au parrainage de la Fondation EJLB, SNAP Nouveau-Brunswick et SNAP Nouvelle-Écosse travaillent ensemble sur un projet explorant les opportunités de conserver la connectivité écologique sur l'isthme. Nous espérons favoriser une plus grande collaboration dans cette région frontalière afin de conserver la connectivité écologique.

Pour de plus amples renseignements, prière de visiter notre site Web : www.cpawnsb.org, ou veuillez communiquer avec SNAP N-S (902-446-4155) ou SNAP N-B (506-452-9902).

Par Roberta Clowater, Directrice générale, SNAP Nouveau-Brunswick

Mont-Orford n'est plus à vendre

Mais la porte reste ouverte à la construction de condos sur la montagne

Plus d'un an après avoir annoncé la vente d'une partie du parc national du Mont-Orford afin d'y construire des condos et des hôtels, ce qui avait créé une vague de contestation sans précédent au Québec, le gouvernement n'a eu d'autre choix que de mettre fin aux appels d'offre pour l'acquisition des terrains exclus du parc. Rappelons qu'au printemps 2006, le gouvernement du Québec avait baillonné l'opposition politique et adopté une loi spéciale pour autoriser la vente de près de 500 ha de terrain faisant partie du parc, un geste contraire à la Loi sur les parcs.

Pour la SNAP et ses partenaires de la Coalition SOS Parc Orford, ce recul du gouvernement ne représente qu'une demie victoire pour la population du Québec car la montagne éponyme reste toujours exclue du parc et la loi spéciale qui autorise la construction immobilière au pied et à flanc de montagne reste valide. Le gouvernement a transféré la question des condos et des hôtels à la MRC de Memphrémagog qui doit proposer un plan de relance des activités de ski alpin et du parcours de golf d'ici deux ans.

La Coalition SOS Parc Orford entend s'impliquer activement dans la démarche de la MRC pour faire en sorte que les solutions retenues garantissent l'intégrité du parc national du Mont-Orford et respectent la loi québécoise sur les parcs.

Pour suivre le dossier :
www.sosparcorford.org
www.snapqc.org

Parc de la Gatineau : La lutte se poursuit

La SNAP-Vallée de l'Outaouais milite depuis longtemps pour la protection légale et officielle du parc de la Gatineau : la section VO a été créée précisément en réaction à un projet de développement dans le parc annoncé en 1969! Vous serez sans doute surpris d'apprendre que le parc de la Gatineau n'est un « parc » que de nom seulement – il ne bénéficie d'aucune protection légale et il est présentement administré par la Commission de la Capitale nationale, un organisme davantage connu pour son rôle dans la promotion d'attrait touristiques comme le Bal de Neige, la patinoire du canal Rideau et le boulevard de la Confédération!

Grâce à une subvention de Mountain Equipment Coop, la SNAP-VO s'est récemment penchée sur la santé du parc de la Gatineau, dont elle fera état dans un nouveau rapport qui sera publié prochainement. Ce rapport, rédigé par des bénévoles de la SNAP, présente certaines des pressions majeures auxquelles est soumis le parc de la Gatineau et propose des mesures concrètes que les utilisateurs et les gestionnaires du parc peuvent prendre pour améliorer la santé globale de ce milieu naturel unique situé à proximité de la Colline du Parlement.

En particulier, la SNAP-VO recommande que la gestion du parc soit transférée de la CCN à un organisme comme Parcs Canada, qui possède un mandat clair pour la gestion des milieux naturels en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

Nous sommes confiants que ce document stimulera un dialogue nécessaire sur l'avenir de cet attrait naturel d'intérêt national que nous aimons tous! Pour en savoir plus, www.cpaws-ov.org.



Suite de la page 1

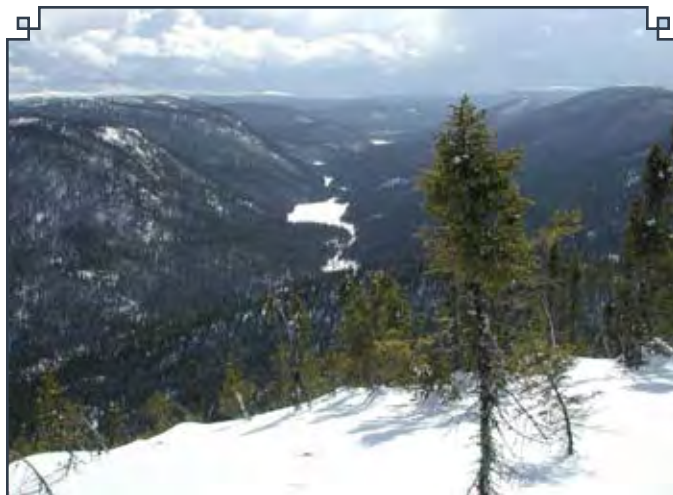
joue un rôle capital dans la régulation du climat. Ce carbone, s'il est relâché dans l'atmosphère sous forme de CO₂ ou de méthane (CH₄), amplifie le phénomène de l'effet de serre responsable des changements climatiques.

Imaginez ce qui se passe avec le carbone, surtout celui des sols, lorsque l'on coupe la forêt mature intacte, celle qui est précisément occupée par le caribou forestier. L'arrivée de la machinerie lourde et la coupe des arbres entraînent plusieurs phénomènes « libérateurs de carbone », allant de l'érosion jusqu'au changement des niveaux de décomposition dans les sols dû à l'augmentation de la température. Ainsi, certaines études montrent qu'une forêt exploitée possède de 25% à 50% moins de carbone qu'une forêt maintenue intacte. De plus, la zone de coupe sera émettrice de carbone pendant plusieurs années (de 10 à 25 ans selon les études), jusqu'à ce que la végétation ait suffisamment repoussé (les plantes captent le carbone grâce à la photosynthèse).

Protéger ce qui nous reste de plus précieux

C'est pourquoi, si nous sommes sérieux dans la lutte aux changements climatiques, nous devons nous assurer que le carbone boréal soit le plus possible maintenu dans notre forêt. Il ne s'agit pas d'arrêter toute activité de coupe forestière, car les produits du bois sont des « fixateurs de carbone » temporaires beaucoup plus intéressants en matière de lutte aux changements climatiques que l'acier ou le béton par exemple. Mais une attention particulière doit être accordée à nos dernières grandes forêts intactes en zone commerciale, là où d'énormes quantités de carbone n'ont pas encore été relâchées par l'activité forestière. La création d'aires protégées permettra au caribou de survivre, aux écosystèmes de s'adapter à un climat perturbé, et ce, tout en maintenant le carbone en place. Ainsi, tout en protégeant notre emblème de la forêt boréale, nous donnerons les meilleurs outils possible dans notre lutte aux changements climatiques grandissants.

Surveillez les développements de cette campagne dès janvier 2008.



Invitation aux membres et amis
Mercredi le 28 novembre

SOIRÉE de la SNAP QUÉBEC

**Montagnes Blanches &
Milieux Médionordiques Remarquables**

CONFÉRENCIERS INVITÉS:

M. Gilles-H. Lemieux
Professeur émérite, UQAC

M. Jean Désy
Professeur associé ou DSH-UQAC

M. Nicolas Mainville
Coordonnateur boréal à la SNAP et
Aux arbres citoyens !

18h00 : Assemblée générale annuelle des
membres précédée par un goûter

19h30 : Conférence publique

Gesù - Centre de créativité
1200, rue de Bleury, Montréal

Pour plus d'information ou réservation, contactez-
nous à info@snapqc.org ou 514 278-SNAP x.221

WWW.SNAPQC.ORG



IL N'EST PAS ENCORE TROP TARD

Au Québec comme partout au Canada, le sort de la nature sauvage est trop souvent laissé entre les mains d'entreprises forestières et de promoteurs de toutes sortes. Les zones encore vierges sont fréquemment trop petites pour subvenir aux besoins de la faune sauvage... et aux nôtres.

Nos membres nous ont dit que cette question leur tient à cœur. Ils nous ont aussi demandé de ne plus nous limiter à soutenir financièrement des organismes de conservation, mais d'être à l'avant-garde du mouvement.

C'est pourquoi nous nous associons à la SNAP pour lancer Horizons sauvages, le mouvement national pour la protection de la nature. Avec l'aide de nos deux millions et demi de membres et avec l'influence indéniable de la SNAP, nous pouvons faire bouger les choses avant qu'il ne soit trop tard.

Prenez contact à horizonssauvages.ca.